

VOTRE RÉGION

COUR D'ASSISES DU GARD Jacques Courbet condamné en appel pour l'assassinat de M^e Passebois

25 ans de réclusion pour une froide exécution

CARPENTRAS/NÎMES

Le verdict est tombé hier soir. Jacques Courbet, 60 ans, est condamné à 25 ans de réclusion criminelle. La peine que Didier Durand, avocat général, avait requise.

L'accusé est reconnu coupable d'assassinat sur M^e Vincent Passebois. Un notaire exécuté, à la sortie de son cabinet d'étude, à Carpentras le 22 avril 2008. Le mobile ? Le notaire aurait symbolisé des problèmes de succession entre les frères Courbet. Jacques aurait "disjoncté" pour reprendre les dires de Philippe Toussaint, enquêteur au SRPJ d'Avignon.

Selon l'avocat général, il n'y a aucun doute. « Nous sommes face à un cas d'école de la préméditation. Cela aurait pu être un crime parfait. Il était inconcevable qu'une peine aussi basse soit prononcée en première instance. » Car au final, tout le débat a été là. Quel quantum pour la peine.

Duo de la défense M^{es} Jean-



La présidente et l'ensemble du jury ont condamné Jacques Courbet à 25 ans de réclusion. Photo DL/Patrick ROUX

Luc Bonnet et Bernard Béral s'accordent pour dire que « la condamnation à 15 ans de réclusion était une peine adaptée aux faits et à l'âge de Jacques Courbet ». Le premier s'est évertué à "dédiaboliser" son client. « Il n'est pas le tueur froid que l'on veut nous faire croire. » Tandis que son confrère a avancé sa théorie : « Je pense qu'il n'a pas tiré sur M^e Passebois, mais plutôt sur une image représentant 20 ans de dispute, de discussion et de

procédures. »

Interrogé sur les faits par la présidente Geneviève Perrin, le sexagénaire n'a changé en rien sa version. « Je ne voulais pas le tuer. Je le répéterai jusqu'à ce que mort s'en suive », martèle Jacques Courbet.

Debout dans le box, il a le visage crispé. De ses mains, il serre la barre devant lui, reconnaissant du bout des lèvres avoir agi « stupidement ». Il admet avoir tiré avec une carabine 22 long rifle, équipée d'un

silencieux et d'une lunette de visée. Avant de partir à bord d'une voiture de prêt aux plaques maquillées. « Je voulais juste attirer son attention... S'il n'avait pas été mort, le lendemain je lui aurais téléphoné. » Et la présidente de lancer : « Ce n'est pas un scénario qui vous paraît fantaisiste ? ». Mais Jacques Courbet n'en démord pas. Tuer ? Non. Blesser ? Oui. Juste de quoi intimider le notaire... « S'il a tué M^e Passebois, c'est juste parce qu'il a pensé que cela pouvait arrêter le processus de succession », précise M^e Francis Szpiner, chargé de porter la parole de la famille du notaire assassiné. Et M^e Christian Bonnenfant, plaçant également pour les parties civiles, de renchérir : « Vous l'avez aliéné. Vous vous êtes comporté comme un sniper. »

Riad DOUA

En première instance, en février 2010, Jacques Courbet a été condamné à 15 ans de réclusion par la cour d'assises du Vaucluse. A l'époque, le parquet d'Avignon avait décidé de faire appel. 30 avait alors été requis.

COUR D'ASSISES DU VAUCLUSE Les témoignages s'entrechoquent

Drame de L'Isle: la tension monte

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE/AVIGNON

Hier, la journée a été entièrement consacrée à l'audition des témoins, et des parties civiles. De l'émotion, bien sûr, du côté des victimes, mais aussi beaucoup de tension. Car à l'aspect particulièrement tragique de la mort de Moundir Rahat, écrasé et trainé par une voiture dans la nuit du 17 au 18 janvier 2009, à l'Isle-sur-la-Sorgue, s'ajoute hélas une sorte de dimension "communautaire".

■ "On tourne en rond"

Même si les accusés, Noureddine et Saïd Essafraoui, vivent à l'Isle, ils ont passé bien plus de temps sur la commune voisine, Le Thor, où ils ont gardé leurs amis. À la cruauté du drame s'ajoute donc une sorte d'affrontement entre jeunes des deux communes (enfin, une partie d'entre eux). Un phénomène social qui n'est pas réservé aux cités et aux barres d'immeubles... Du coup, chaque nouvelle journée d'audience voit grossir les troupes des deux côtés (lire ci-dessous l'inquiétude d'un médiateur social). Que se passera-t-il ce



M^e Billet, qui représente la partie civile, et ses clients. Photo DL/Angélique SUREL

jeudi au tribunal ? Voire plus tard et ailleurs ? Nul ne le sait.

Mis à part Selim Chick, éducateur à Sorgues, venu parler avec compétence et retenue de la personnalité des deux accusés, les témoignages avaient donc presque tous un côté systématique. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'étaient pas sincères. Mais on avait des témoins à charge (contre les accusés) qui donnaient parfois un peu l'impression de réciter une leçon bien apprise (il est vrai que le temps a fait son œuvre depuis le drame...). Et c'était encore pire du côté des témoins de la défense (à décharge) qui, eux, étaient obligés de s'astreindre à la même

gymnastique alors qu'ils avaient fait, devant les enquêteurs et les magistrats, des déclarations souvent très différentes. Pourquoi ? La réponse est traditionnelle : « Les gendarmes m'ont mis la pression ». Ce qui fit dire à la présidente Béanger, outre un coup de colère contre les manifestations d'humeur dans la salle : « Décidément on tourne en rond ».

Albert MARCHETTI

AUJOURD'HUI
Audience à 9 heures, interrogatoire final des accusés, plaidoirie des parties civiles, réquisitions de l'avocat général, plaidoiries de la défense, délibération du jury et verdict (sans doute tardif).

INCENDIE Une maison inoccupée en partie détruite

Un feu jugé suspect

UCHAUX

Une maison inoccupée a été en partie détruite par un incendie à Uchaux, vers 4 heures, dans la nuit de mardi à mercredi. Les gendarmes chargés de l'enquête ne privilégient aucune hypo-

thèse : acte de malveillance ou origine accidentelle. Mais des techniciens du Lips sont venus hier examiner les lieux à la recherche d'indices susceptibles d'aiguiller les enquêteurs sur la piste des éventuels incendiaires. □

RECEL Sa Mini était équipée de matériel dérobé

Des accessoires volés

LE PONTET

Le 30 mars, près de 3 600€ d'accessoires de carrosserie de marque Mini ont été volés chez Foch automobile, au Pontet. En août, un employé s'était étonné de croiser un véhicule équipé de ces mêmes accessoires alors que la série de la Mini

ne correspondait pas. La conductrice, une Pontétienne de 29 ans, a été placée en garde à vue. Elle a affirmé que son petit ami aurait acheté le matériel à un inconnu. Le jeune homme, âgé de 29 ans, est convoqué le 12 mars au tribunal pour "recel et usage de faux".

E.C.

FAITS DIVERS

EXPRESS



MORNAS

Une maison prend feu

■ Dans la nuit de mardi à mercredi, à 1h59, une maison individuelle a pris feu, chemin des Issard à Mornas. Aussitôt, treize sapeurs-pompiers sont intervenus pour circonscrire l'incendie. Une chambre de 50 m² a été entièrement détruite par les flammes, 150 m² ont été noircis par la fumée. Heureusement, la maison était inhabitée lorsque le feu s'est déclaré. Ce matin, les pompiers effectuaient des rondes pour surveiller d'éventuelles reprises. Les techniciens de la gendarmerie se sont également déplacés pour tenter d'établir l'origine de l'incendie.

TRESQUES (30)

Elle percute un poids lourd

■ Hier, vers 12h30, une automobiliste, âgée de 66 ans, a percuté, pour une raison indéterminée, un poids lourd. L'accident s'est produit sur la RD6086 à Tresques, près de Bagnols-sur-Cèze. Très grièvement blessée, la conductrice a été évacuée à l'hôpital de Bagnols.

AVIGNON

Collision vélo-moto

■ Hier, vers 14h27, un cycliste âgé de 55 ans et un motard âgé de 60 ans sont entrés en collision sur la liaison Est-Ouest en direction d'Avignon. Légèrement blessés, les deux hommes ont été transportés à l'hôpital d'Avignon.

"Je suis inquiet" confie un médiateur

Christophe Liotier, médiateur social à l'Isle-sur-la-Sorgue, est bouleversé par la mort horrible de son collègue et ami Moundir Rahat. Mais hier, au Palais de justice d'Avignon, il est constamment resté dehors, là où les choses couraient le plus de risque de dégénérer. Il ne cachait pas son inquiétude : « Demain (ce jeudi) nous ferons tout pour éviter que ça dégénère. Mais la situation est très, très, très tendue. Il y a ici les jeunes de l'Isle, autour de la famille de la victime, et des jeunes du Thor, venus soutenir les accusés. Il y a le sentiment d'être nargués, l'idée (mauvaise) de faire une démonstration de



force en étant les plus nombreux... Je suis inquiet. On va demander que les plus jeunes restent à l'Isle ; si les parents pouvaient, dans l'intérêt de leurs enfants, nous y aider... » □

(Publi-reportage)

Grande fête aux véhicules d'occasion !

A architecture innovante, action innovante !

L'équipe de Peugeot Orange organise les 23, 24 et 25 septembre une première : une foire au véhicule d'occasion d'ampleur. Des animations, des cadeaux et de très belles affaires : voilà l'esprit de ces trois jours.

Rencontre avec Olivier Hibon, directeur de Peugeot Orange.

Une foire aux véhicules d'occasions, pour qui, pourquoi ?

Olivier Hibon : Nous présentons 250 véhicules de toutes les marques pour tous les budgets. Vous pourrez trouver, entre autres, des véhicules à moins de 10 000€, des véhicules à moins de 10 000 km mais aussi 30 véhicules à prix argus. En triplant notre offre habituelle, c'est un large choix de véhicule d'occasion offert aux amateurs de bonnes affaires.

Cette première foire au véhicule d'occasion sur notre nouveau site, c'est aussi une opération unique sur Orange. Autant de véhicules sur un même site, c'est exceptionnel, ça n'a jamais été fait. »

Que va-t-il se passer durant ces trois jours ?

Olivier Hibon : Après le lancement du RCZ au théâtre antique, nous voulons poursuivre cette dynamique en marquant l'événement sur Orange. Nous voulons des opérations fortes et qualitatives sur notre site. Pour ces trois jours, nous vous proposons une sélection des véhicules d'occasion préparés. Une équipe professionnelle renforcée vous accompagnera dans votre décision, en vous proposant notamment l'essai de ce dernier. »



Que réservez-vous à vos clients ?

Olivier Hibon : C'est la fête à Peugeot Orange. Pour les enfants, un château gonflable sera installé avec un marchand de gaufres, crêpes, barbe à papa... Pour les grands, chaque jour à 17 h 30 un tirage au sort sans obligation d'achat permettra de gagner des cafetières Nespresso, des cartes de téléchargement et... un des TROIS vélos d'exception de manufacture PEUGEOT, que nous avons réservé parmi la série spéciale Roland Garros et une série limitée des 200 ans de Peugeot.

N'attendez pas le dernier jour ! »

Ouverture durant les trois jours en continu de 8 h 30 à 19 heures

Peugeot Orange - RN7 Sud (A7 sortie 22)
ZAC du Coudoulet Orange - 04 90 118 500.



SHOW AERIEN
25 SEPTEMBRE
AEROPORT D'AVIGNON
Ouverture 9h30

FREE FLIGHT WORLD MASTERS

Tarifs :
10 € (à partir de 13 ans)
5 € (de 7 à 12 ans)
GRATUIT - de 7 ans

1 PLACE À GAGNER
SUR PRÉSENTATION DE CET ENCART ORIGINAL
À RETIRER DANS VOS AGENCES VAUCLUSE MATIN
(1 PLACE PAR PERSONNE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)